



CAB

Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

SPÉCIAL RENCONTRE GRANDES CULTURES BIO
RÉSEAU GAB - CIVAMBIO - CAB

BULETIN TECHNIQUE | N°16 • JANVIER 2024

GRANDES CULTURES BIO

Les producteurs de la filière Grandes Cultures bio des Pays de Loire se sont réunis le 5 décembre 2023, à Angers, pour mieux comprendre les aléas du marché, questionner les prix pratiqués en filière longues et définir ensemble les actions à mener en faveur des producteurs.

La journée était organisée et animée par les GAB, Civam bio et la CAB des Pays de Loire, avec un programme basé sur des interventions extérieures et des ateliers participatifs.

La baisse du marché bio s'atténue en 2023 mais les prix de collecte Grandes Cultures 2023 chutent drastiquement alors qu'à l'échelle du consommateur ils restent toujours élevés. Les producteurs expriment leur questionnement sur cette chaîne de prix qui ne leur est pas favorable. Ils souhaitent notamment connaître et comprendre la stratégie des collecteurs, surtout quand le déclassement de la collecte de blé bio est annoncé à 15% du total collecté en 2023/2024.

Le contexte médiatique et les croyances des consommateurs ne sont pas favorables à la bio, alors que les prix des produits bio sont parfois plus faibles qu'en non bio et l'inflation moindre. C'est sans compter sur les arbitrages budgétaires qui se font le plus souvent au détriment des dépenses alimentaires.

Les rumeurs de concurrence d'une offre bio non française dans les rayons peuvent être récusées : **70% des produits bio consommés en France sont français (82% si on retire les produits «exotiques»)** !

Des pistes à court et moyen terme se sont dégagées durant les échanges : Les Grandes Cultures bio ne bénéficient pas d'observatoire des prix et des volumes collectés ou transformés, comme cela existe dans d'autres filières : le réseau bio ne peut-il pas solliciter leur mise en place auprès des instances décisionnaires de la filière Grandes Cultures ?

L'échelle locale reste pertinente pour agir, soutenir les producteurs et s'associer aux acteurs de la filière ;

- tendre vers l'autonomie sur sa ferme grâce à des leviers techniques spécifiques ;
- se réapproprier sa commercialisation et développer les circuits-courts (il reste de la place !),
- solliciter les acteurs de la transformation artisanale bio ;
- mieux comprendre les mécanismes de prix, entre l'amont et l'aval, grâce à des rencontres avec les principaux collecteurs en Pays de Loire (agir ensemble ?) ;
- solliciter les élus, en martelant les messages sur les bienfaits de l'agriculture bio sur le vivant et le territoire, pour obtenir le soutien nécessaire.

Grâce à ces perspectives co construites, des rendez-vous, des temps forts et des réflexions approfondies se mettront en place et demanderont vraisemblablement une nouvelle rencontre régionale en 2024 pour en faire le bilan.

LE PROGRAMME

9H30

ACCUEIL ET INTERCONNAISSANCE INTERVENTIONS ET DÉBATS

Évolution du marché bio, objectivation des données de l'offre et de la demande. Données de prix Départ Fermes, avec comparatif conventionnel.

Intervenant : Yannick CAREL
Chargé d'études économiques, Direction Recherche et Développement, Pôle Economie et Stratégie d'exploitation INSTITUT ARVALIS.

Quel est le rôle des opérateurs dans la régulation de marché ? Point sur la réglementation / Loi EGALIM. Quels leviers d'action en situation de crise ?

Intervenante : Catherine GOLDEN
Chargée de mission Grandes Cultures à la FNAB.

12H30 | DÉJEUNER

14H00 | TÉMOIGNAGES

Filières céréales 100% bio portées par des producteurs en Pays de la Loire.

15H00 | ATELIERS

- Comment se réapproprier/ faire face au marché des Grandes Cultures bio, en tant que producteurs ?
- Quelle marge de progression technique pour faire face aux aléas du marché ?
- Comment se mobiliser chacun.e à son niveau, pour défendre une filière Grandes Cultures bio, rémunératrice et durable pour les producteurs ?

17H00 | CLÔTURE

INTERVENTIONS ET DÉBATS

A partir de l'intervention de Yannick CAREL, Chargé d'études économiques, Direction Recherche & Développement, Pôle Economie & Stratégie d'exploitation de l'INSTITUT ARVALIS, des éléments ressortent permettant d'objectiver la demande et l'offre globale de produits bio ainsi que celles des Grandes Cultures bio, de même que la dynamique de prix.



VOIR LE DIAPORAMA

L'ALIMENTAIRE RESTE LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DANS LE BUDGET DES CONSOMMATEURS

Le volume des produits alimentaires acheté par les ménages a connu une baisse de 10% entre 2022 et 2023, alors que le volume d'achats de « biens et services » est resté constant. On peut donc en conclure que les consommateurs ne baissent pas leurs achats non alimentaires et que l'alimentaire fait partie des dépenses « sacrifiées » en temps de crise.



La consommation bio est impactée : - 8% sur les volumes consommés entre 2022 et 2023, malgré une inflation inférieure au non bio. On observe en effet une hausse de 7% sur les produits bio et de 12% sur les produits non bio au premier semestre 2023.

En 2023, le recul en valeur de ventes est un peu moins fort que 2022 ; on passe d'une évolution de la valeur des ventes de - 4.6% entre 2022 et 2021 à -2.7% entre 2023 et 2022 (tableau ci-dessous). Toutefois, ce recul est à nuancer avec le niveau d'inflation qui masque un recul des volumes.



Tableau 1 Résultats du premier semestre 2023 - valeur des ventes

Tendances en % VALEURS	GMS	Circuit BIO	Artisans	VD (1)	TOTAL
Evolution générale de la valeur des ventes entre 1 ^{er} sem. 2023 et 1 ^{er} sem. 2022	-3,1%	-2,5%	1,1%	-3,8%	-2,7%
Rappel : croissance 2022 vs 2021	-4,7%	-8,6%	-2,6%	+3,9%	-4,6%
Part de marché 2022	52,6%	26,9%	7,7%	12,7%	100%

Estimations AND international pour Agence BIO, d'après NielsenIQ, BioAnalytics, enquêtes propres menées auprès de grandes enseignes et d'échantillons d'artisans-commerçants et de producteurs pratiquant la vente directe aux consommateurs

70% DES PRODUITS BIO CONSOMMÉS EN FRANCE SONT FRANÇAIS

(82% si on retire les produits «exotiques») : **ce n'est donc pas l'import qui fragilise la bio.** Notons également que la France et l'Allemagne détiennent 50 % du marché bio européen.

DES ÉCARTS DE PRIX DIFFICILES À COMPRENDRE ET À ADMETTRE CÔTÉ PRODUCTEURS

Même si le prix des produits non bio a augmenté plus vite, la hiérarchie des prix a été respectée et l'écart des prix entre produits alimentaires bio/non bio est resté important dans le circuit généraliste, alors qu'au stade agricole, on constate selon les semaines et les produits, que les deux courbes des prix bio et conventionnels se rapprochent voire se croisent. Comment expliquer cet écart ? Que se passe-t-il pour les collecteurs : à quel prix « départ OS », vendent ils sachant que les prix « départ FERMES » diminuent drastiquement ?

15% DE LA COLLECTE DE BLÉ DÉCLASSÉE EN 23/24 !



Le marché du blé est excédentaire et exportateur depuis 2021. Des stocks fins (> 35%) qui restent conséquents et qui pèsent sur le marché : les stocks actuels correspondent à 4 mois de consommation. **En 23/24, on prévoit le déclassé de 65.000 T de blé soit 15% de la collecte.**

Quelques éléments d'explication sont exposés mais demanderaient à être confirmés et explicités par les opérateurs concernés :

- Certains opérateurs ont une pression des industriels qui ont antérieurement payé des matières premières bio (exemple des oléagineux) à un prix qu'ils ont jugé « élevé » ; aujourd'hui, ils ont du mal à déstocker en raison de la déconsommation et ne sont plus acheteurs ou alors à des prix très bas. Par ailleurs, on fabrique et on vend aujourd'hui des produits avec des matières premières collectées en 2022, à un prix plus élevé que 2023, avec un impact sur le prix de vente final.

- La chaîne de prix n'est en général pas favorable aux fournisseurs de matières premières : Si on prend l'exemple de la baguette non bio, on constate que le prix du blé représente 8% du prix de la baguette. Quand le prix du blé baisse, l'impact n'est pas significatif sur le prix de la baguette et n'est pas perceptible par le consommateur.
- La grande distribution a pour indicateur le niveau de marge rapportée à la

surface de vente, donc si la surface est réduite, en raison d'une baisse de vente en volume, le distributeur décide d'augmenter les prix afin de conserver le même niveau de marge.

Le graphique ci-dessous montre cette chute drastique des prix pour 3 espèces avec des courbes bio et non bio qui se rejoignent.

Graphique original : diapo 17 du diaporama ARVALIS

Prix céréales, oléo-pro production bio et conventionnelle



✓ En 2022, un rapprochement entre le prix du bio et du conventionnel en blé tendre. Mais les autres cultures ont progressé ce qui a permis dans certaines situations (voir résultats ferme type) de maintenir les résultats économiques

✓ Pour 2023/24, la conjoncture sera plus difficile en bio et en conventionnel.

- Poids des stocks et demande peu dynamique en bio.
- Fin « du risque » Ukraine, stocks russes et récolte 2023 qui pèsent sur les prix du conventionnel + effet prix des intrants.



Source : Observatoire prix Arvalis à partir de données OS

17



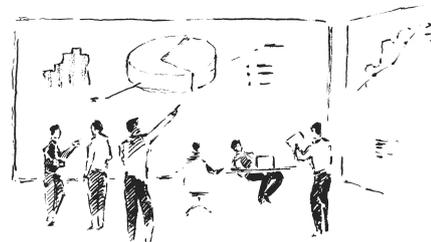
La fin du risque Ukraine, les stocks russes, le bon niveau de rendement 2023 et l'effet prix des intrants pèsent sur les prix du conventionnel.

UN VOCABULAIRE MÉDIATIQUE ET DES CROYANCES DU CONSOMMATEUR DÉFAVORABLES À LA BIO

L'image de prix élevés des produits bio est très présente dans la tête des consommateurs et dépasse parfois la réalité. Ces derniers ne remarquent pas quand les prix sont convergents ou même moins chers en bio. **Les médias véhiculent fortement cette crise du marché bio** et ne permettent pas aux consommateurs de faire la part des choses.

MESURER ET OBSERVER POUR MIEUX RÉGULER LE MARCHÉ

Il n'existe pas d'observatoires des prix et des marges en Grandes Cultures bio comme cela existe en conventionnel (ils existent en lait et F&L bio), permettant de savoir comment est créée la valeur et comment elle est partagée. Il conviendrait également de suivre les études et les communications nationales pour justifier la différence entre prix agricoles bio et prix à la consommation dont l'écart est très difficile à accepter par les producteurs.



LA FILIÈRE GRANDES CULTURES EXEMPTÉE DE L'APPLICATION DE LA LOI EGALIM2

Grâce à l'intervention de Catherine GOLDEN, chargée de mission Grandes Cultures, à la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), on constate que nos voix retentissent peu au sein des instances décisionnaires pour la filière Grandes Cultures bio. La FNAB est invitée au groupe bio INTER CÉREALES/ TERRES UNIVIA, **sans droit de vote**.



Malgré ces constats, Le réseau FNAB conserve sa force de frappe syndicale et se bat pour obtenir des mesures en faveur de l'ensemble de la filière bio.



AUCUNE ACTION DE RÉGULATION DE MARCHÉ N'EXISTE AU SEIN DES INTERPROS

Ces instances ont un rôle de veille et de recommandation, avec un partage de connaissances, de prévisions offre/demande, de diffusion des bilans de campagne, études et enquêtes diverses.



Le cadre de la Loi Egalim2 encourageant la contractualisation et permettant de protéger la rémunération des agriculteurs ne sera pas applicable, en tant que tel, par les Interpros en Grandes Cultures bio. Un décret de 2022 leur a en effet accordé une exemption, avec les arguments « d'une filière déjà très organisée, structurée et avec des outils de sécurisation qui fonctionnent ».

« Si l'interprofession de la filière Céréales se dit en accord avec l'esprit de la loi « visant à protéger la rémunération des agriculteurs », elle juge que ses modalités d'application, notamment ses trois premiers articles, sont inapplicables en l'état, car elles seraient contre-productives pour certains débouchés et viendraient compromettre une filière « déjà très organisée, structurée et avec des outils de sécurisation qui fonctionnent ».

Cécile Adda Dailly
Responsable RSE d'Inter céréales



COMMUNIQUER, SOUTENIR, RÉGULER : 3 VERBES D'ACTION POUR UN FUTUR FAVORABLE AUX FILIÈRES BIO !

Plusieurs leviers de gestion de crise sont activés pour les producteurs à l'échelle nationale et locale, suite à de nombreuses actions syndicales menées par la FNAB et les GRAB/FRAB :

RENFORCER LA COMMUNICATION SUR LA BIO	Budget renforcé à hauteur de 18M€ en 24/26 _ Agence bio
DÉVELOPPER LA CONSOMMATION BIO HORS DOMICILE	Maintien de la loi Egalim 20% de bio en RESTOCO
DÉPLOYER LES AIDES D'URGENCE POUR LA BIO	Fonds d'urgence 94 M€ sur 2022/2023
ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX INVESTISSEMENTS EN BIO	FONDS AVENIR BIO géré par Agence bio + 5 M€ en 2024 par rapport à 2023
MIEUX SUIVRE ET RÉGULER LES MARCHÉS ET FILIÈRES BIO	PROJET RESIBIO piloté par la FNAB 2023-2024. Améliorer les outils de régulation de marché, dialogue avec les INTERPROS

PLAIDOYER	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer des décideurs pour expliquer la situation de l'agriculture bio en Pays de la Loire (élus, banque...) Apporter des arguments et des leviers pour soutenir l'agriculture biologique
SOUTIEN AUX FERMES	<ul style="list-style-type: none"> Être en veille active auprès des producteurs bio pour identifier des difficultés Accompagner ou faire accompagner des fermes en difficultés Proposer des solutions techniques pour maintenir les fermes bio
FILIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> Rencontrer les opérateurs économiques bio en bilatéral Organiser des temps forts collectifs par filière pour analyser et construire des solutions avec les producteurs Proposer un accompagnement des producteurs par la réponse à des Appels à projets dédiés aux filières bio
COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer nos actions de terrain sur la communication bio (dans le cadre de Printemps Bio) Poursuivre l'action « Green FRIDAY » Poursuivre les fermes ouvertes du réseau «Les Bio Pratiquent»

DES FILIÈRES CÉRÉALES 100% BIO PORTÉES PAR DES PRODUCTEURS EN PAYS DE LOIRE

En Pays de Loire, plusieurs filières 100% bio sont portées par les producteurs, avec parfois l'appui du réseau CAB/GAB. Les producteurs s'associent pour mutualiser des approvisionnements auprès de transformateurs, distributeurs, en céréales, oléagineux et protéagineux destinées à l'alimentation humaine. La démarche se veut équitable, en faveur d'une juste rémunération des apporteurs et une juste répartition de la valeur ajoutée. Blé, céréales secondaires, légumes secs, oléagineux...sont les productions valorisées par ces filières.

Les défis sont nombreux pour que ces filières soient durables et équitables : sécurisation de la production et du traitement post récolte des grains (qualité et quantité), optimisation des coûts et des contraintes logistiques, dialogue fluide et constructif avec les partenaires/clients, prise en compte du "prix de revient" pour définir le prix de vente, implication dans la durée des acteurs du projet...

DONNÉES CHIFFRÉES 2022 AGGLOMÉRÉES POUR LES 5 FILIÈRES

NOMBRE TOTAL D'AGRICULTEURS	70
SURFACE TOTALE	700 ha
VOLUME TOTAL PRODUIT (parfois différent du volume transformé)	1000 tonnes environ

CONSULTER LES DOCS DES 5 FILIÈRES

AGIR SUR SA FERME ET POUR LE COLLECTIF : DES PISTES CONCRÈTES POUR LES PRODUCTEURS EN 2024 !

Tendre vers l'autonomie sur sa ferme grâce à des leviers techniques spécifiques, se réapproprier sa commercialisation et développer les circuits-courts, confronter positivement les collecteurs en filières longues et solliciter les élus, décideurs des aides publiques, sont les principales perspectives travaillées en ateliers par les participants.

ON RETIEN DONC 6 ACTIONS POUR 2024

- Mutualiser** les moyens entre producteurs pour développer les circuits-courts (communication, logistique...).
- Développer** des contacts avec les acteurs artisanaux de la filière bio (transformateurs...).
- Renforcer** l'autonomie en fertilisation et l'autonomie globale de la ferme (semences...).
- Travailler** le repos des sols et les rotations.
- Identifier** tous les bienfaits de la bio et les communiquer via les producteurs.
- Interpeler** les élus et l'état sur les économies permises par le développement de la bio.



EMMANUELLE CHOLLET / CAB Pays de la Loire

POUR + D'INFOS, CONTACTEZ LES ANIMATEURS DU RÉSEAU



GAB44
Julien BOURIGA
06 18 30 08 75
productionsvegetales@gab44.org



GAB72
Olivier SUBILEAU
06 22 56 97 28
olivier.subileau@gab72.org



GABBANJOU
Adrien LISÉE
02 41 37 19 39
adrien.lisee@gabbanjou.org



GAB85
Samuel OHEIX
06 38 36 52 73
productions.vegetales@gab85.org



CIVAM BIO 53
Thomas QUEUNIET
07 83 99 19 22
agronomie@civambio53.fr



CAB PAYS DE LOIRE
Emmanuelle CHOLLET
06 95 41 97 60
cab.filières@biopaysdelaloire.fr



Credits photos : CAB - Mise en page : Agata Communication / Janvier 2024

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU RÉSEAU PAYS DE LA LOIRE

ACTION FINANCÉE PAR

